

## Gemengerot / Conseil Communal

### Séance publique du 30 avril 2025

Présent(e)s : M. Rasqué, bourgmestre, Mme Glodé, échevine et M. Müller, échevin ;  
Mme Camusel, conseillère, M. Aguilera, M. Reckel, M. Kolbet, M. Gereke et  
M. Schmit, conseillers ;

Mme Kaspar, secrétaire

Absent(e) / excusé(e) : //

Votant par procuration : //

Le conseil communal décide :

Séance publique

Unanimentement de retirer les points 8.b et 10 de l'ordre du jour, sur proposition du bourgmestre.

1. Unanimentement d'adopter le plan d'aménagement particulier concernant des fonds situés à Colpach-Haut, commune d'Ell, au lieu-dit « Grendeler Weg ».
2. Unanimentement de marquer son accord quant à la mise en procédure du projet de modification ponctuelle (version saisine : 30 avril 2025) qui modifie les parties graphiques et écrites des PAG et le plan de repérage du PAP QE.
3. Unanimentement d'approuver le lotissement visant la parcelle cadastrale no. 400/2790 section A de Roodt.
4. À 8 voix pour, 1 voix contre (Kolbet) de modifier le règlement actuel sur les bâtisses, les voies publiques et les sites de la commune d'Ell.
5. Unanimentement de confirmer le règlement de circulation ayant trait à la circulation routière en vue de difficultés de passage à Ell, à partir du 28.04.2025 jusqu'à la fin des travaux.
6. Unanimentement modifier le « REGLEMENT SUR L'UTILISATION ET L'EXPLOITATION DES SALLES COMMUNALES ET DU MATÉRIEL COMMUNAL ».
7. Unanimentement d'approuver les modifications concernant le « Règlement communal concernant les cimetières et les inhumations »
8. Unanimentement d'approuver la convention bipartite 2025 entre l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg, représenté par Monsieur Claude Meisch, ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et l'administration communale d'Ell.
9. Unanimentement d'approuver les titres de recette présentés en cette séance.
10. Rapports des représentants dans les syndicats intercommunaux et autres entités.
11. Affaires courantes et communications.